

Lyon, 4 juin 2019

Annick Mièvre prend la direction de la délégation de Marseille de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Annick Mièvre est la nouvelle directrice de la délégation de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à Marseille, depuis le 1er juin dernier. Elle succède à Gaëlle Berthaud, aujourd'hui directrice du Cerema Méditerranée.

Depuis 2014, Annick Mièvre était cheffe de service du Pôle « support intégré » à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ingénieure en chef des Ponts, des Eaux et Forêts, elle a effectué toute sa carrière au sein du ministère en charge de l'environnement, successivement dans les champs de l'aménagement, des ouvrages hydrauliques ou de la gestion administrative.

La délégation de Marseille de l'agence de l'eau mobilise son expertise et ses financements pour permettre la réalisation de projets pour l'eau portés par les collectivités et les acteurs économiques sur les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse, et répondant aux objectifs du programme de l'agence de l'eau.

2019 est la première année de mise en œuvre opérationnelle du 11^{ème} programme 2019-2024. «*J'entends renforcer les partenariats avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Collectivité de Corse, les départements et les structures intercommunales, précise Annick Mièvre. Je souhaite aussi soutenir les innovations et les initiatives du terrain susceptibles de répondre aux enjeux de reconquête de la qualité des milieux aquatiques et de protection de la ressource en eau* ».

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 340 personnes dont une quarantaine à la délégation de Marseille.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Valérie Santini • 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas & Stéphanie Bonnamour • 04 37 24 02 58 laurence@plus2sens.com